



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E37552

VALABLE JUSQU'AU 18/04/2023

ÉDITÉ LE 07/03/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/01/1977
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 20/03/2015
144 000

Raison sociale : ORMANCEY MAURICE (ETS)

21 RUE D'ARCIS
10500 BRIENNE LE CHATEAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TROYES

Téléphone : 03 25 92 83 73

Fax : 03 25 92 95 32

Siret : 309 159 465 00017

Portable :

Code NACE : 4322B

Site Internet : ormancey.batiment.fr

Numéro caisse de congés payés : 0013740

E-mail : ormancey@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

AXA FRANCE IARD 4352152104

MATHIEU ERIC GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4352152104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2021

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Plâtrier / Plaquiste, Plombier, Serrurier métallier)	05/03/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	03/03/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.